

Vos préoccupations sont les nôtres !

2024

Il est temps d'adhérer

ou de ré-adhérer !



Adhérer c'est soutenir un syndicat indépendant qui porte votre voix.

En adhérant à la FSDL vous participez activement à la défense de la profession contre toutes les dérives que nous connaissons.

- Comment empêcher les demandes abusives des complémentaires santé lors de l'établissement de nos plans de traitement ?
- Comment stopper la prolifération anarchique et les pratiques délictueuses des centres de santé associatifs ?
- Comment peser lors des négociations conventionnelles et orienter les pratiques vers plus de prévention et de dentisterie conservatrice ? Comment représenter et défendre également l'exercice spécialiste ou exclusif ?

Tout simplement en nous donnant un poids représentatif et financier suffisant pour porter tous ces combats.

L'exercice libéral est le dernier rempart contre la marchandisation de la chirurgie dentaire en France et sans votre soutien nous ne pouvons le préserver.

Devenez acteur et non plus spectateur des enjeux décisifs de demain. Nous comptons sur vous ! Rejoignez-nous !



Adhérer c'est aussi une prévoyance incluse dans votre adhésion.

En tant qu'adhérent vous pouvez également bénéficier de **tarifs avantageux** sur le contrat prévoyance complet. **FSDLPREV**

Demandez à être contacté par nos conseillers sur www.fsdprev.fr



Adhérer c'est être accompagné et conseillé

- Contraintes administratives et légales.
- Gestion des personnels des cabinets dentaires.
- Contrôles d'activité de plus en plus nombreux.
- Litiges.
- Dossiers et documents



Adhérer c'est toujours une protection juridique

Incluse dans votre adhésion, elle comprend la prise en charge des frais de procédure (civile, pénale, prud'homme), ainsi que les frais du professionnel qui vous assistera. **Juridica vous protège dans tous les domaines du droit en lien avec votre activité professionnelle, y compris la « e-réputation » et du « piratage informatique ».**

